



## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des délégués du 3 septembre 2020 Restaurant Fleur de Lys à Porsel

### **Présents**

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la Veveyse :

Attalens : Jolivet Françoise, Savoy Guillaume, Savoy Michel

Bossonnens : Cordey Carole, Cottet Dominique

Châtel-St-Denis : Allaman Jérôme, Bavaud Thierry, Colliard Damien, Della Marianna Gabriele, Genoud Christine

Granges : Michellod Savio

Remaufens : Tâche Jérôme

St-Martin : Borer Cédric, Buchs Gérard

Semsaies : Pittet Jonathan

Le Flon : Cardinaux Christian, Gillard Jean

La Verrerie : Grandjean Pascal

Les membres du Comité de direction (CD) :

Cruchon Juliana, Ducrot Charles, Emonet Sylviane, Fahrni Marc, Figini Daniel, Gothuey Sandra, Menoud Anne-Lyse, Monney Christophe, Ubertini Christiane

Le Directeur du RSSV : Gauderon Renaud

### **Excusés**

Délégués des communes du district de la Veveyse :

Attalens : Alibert Philippe, Blunschli André, Grandjean Cyril, Perroud Pierre-Alain

Châtel-St-Denis : Grumser Steve, Maillard Daniel

Granges : Praz Serge

Remaufens : Herrera Patricio

Semsaies: Monnard Aloïne

La Verrerie : Vial Thierry

Membres du Comité de direction (CD) : Menoud Laurent

### **Invités présents**

Responsable finances et informatique : Dumas Carole

Responsable RH : Perrin Nathalie

Responsable aide et soins à domicile : Guillaume Claude Eveline

Responsable coordination : Aguet Marlène

Responsable immeubles : Colliard Louis

Responsable puériculture : Maillard Robatel Séverine

Madame Jacqueline Bourqui, ancienne directrice du RSSV

Monsieur Alain Richard, FiduConsult

Madame Laurence Prizzi, présidente du Conseil de Fondation du home Le Châtelet

Monsieur Jérôme Volery, président du Conseil de Fondation de la Maison St-Joseph

### **Invités excusés**

Responsable service des curatelles : Pasquier Natacha

Monsieur Daniel Burger, directeur des ASF  
Monsieur Thierry Müller, secrétaire général de l'AFAS  
Madame Biljana Lazic, directrice du Home le Châtelet  
Monsieur François Loup, directeur de la Maison St-Joseph  
Monsieur Joseph Aeby, coordinateur du projet Horizon Santé Veveyse

### **Présence de la Presse**

La Liberté : Chillier Guillaume  
Le Messager : Jordil Valentin  
La Gruyère : Castella Valentin

Début : 20h00

Fin : 21h30

---

## **Ordre du jour**

---

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2020
4. Présentation des comptes 2019
5. Présentation du bilan 2019
6. Rapport du bureau fiduciaire
7. Approbation des comptes 2019
8. Déficits antérieurs de la Maison St-Joseph – informations
9. Démission/élection
10. Avenir du site – informations
11. Horizon Santé Veveyse – informations
12. Ambulances Sud Fribourgeois
  - a. Préavis du district de la Veveyse quant aux comptes 2019 des ASF
  - b. Informations diverses
13. Divers

---

### **1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués**

M. le Préfet François Genoud, Président de l'assemblée, souhaite une cordiale bienvenue à tous les délégués, aux membres du Comité de direction, au directeur du RSSV, aux responsables de service, aux collaborateurs/rices du RSSV, aux partenaires du RSSV ainsi qu'aux représentants de la presse.

M. le Président informe que la séance n'est pas enregistrée.

Le Président remercie tout particulièrement la commune hôte pour son accueil. La parole est passée à M. Gillard, vice-syndic de la commune de Le Flon pour annoncer le verre d'amitié en fin de séance, en gardant les distances bien évidemment, afin que tous puissent échanger sous le signe de la convivialité. M. Gillard remercie aussi la commune de Semsales pour l'échange de dates des assemblées des délégués du RSSV.

Le Président salue tout particulièrement Monsieur Christophe Monney – nouveau médecin cantonal adjoint, Madame Jacqueline Bourqui – ancienne directrice du RSSV – et Monsieur Renaud Gauderon – nouveau directeur du RSSV depuis juillet 2020.

Toutes les communes sont représentées : **37** bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue à **19**. Une liste des présences a été remplie électroniquement à l'entrée.

Aucune remarque n'est faite quant à la convocation et à l'ordre du jour.

→ **Le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.**

## **2. Désignation des scrutateurs**

Messieurs Gérard Buchs et Jérôme Volery sont nommés scrutateurs.

→ **Proposition acceptée par l'assemblée.**

## **3. Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2020**

Le PV susmentionné n'appelle aucun commentaire. Le Président remercie l'auteure pour la rédaction de celui-ci.

→ **Le PV est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.**

## **4. Présentation des comptes 2019**

Monsieur le Directeur commence par rappeler les montants à charge des communes en 2019 par service.

| <b>Services</b>         | <b>En milliers CHF</b> |
|-------------------------|------------------------|
| Administration générale | 482                    |
| Centre de coordination  | 159                    |
| ASDV                    | 1901                   |
| Puériculture            | 85                     |
| Curatelles              | 277                    |
| Indemnités forfaitaires | 424                    |
| Accueil résidentiel     | 2321                   |
| <b>Total</b>            | <b>5649</b>            |

Puis il mentionne les principaux écarts par service.

| <b>Administration générale</b> | <b>En milliers CHF</b> |
|--------------------------------|------------------------|
| Avenir EMS de la Veveyse       | 61                     |
| Comptoir de la Veveyse         | 10                     |
| Dissolution réserve Image RSSV | -5                     |

| <b>Immeubles</b>                      | <b>En milliers CHF</b> |
|---------------------------------------|------------------------|
| Jetons de présence                    | -17                    |
| Charges locaux                        | 22                     |
| Produits du service                   | -17                    |
| HS et vacances et dissolution réserve | 6                      |

| <b>Aide et soins à domicile</b>                           | <b>En milliers CHF</b> |
|---|------------------------|
| Charges du personnel (EPT's 34.02 vs 38.35 au budget)     | -323                   |
| Administration (imputation admin.générale)                | 5                      |
| Charges sociales et divers                                | -104                   |
| Mandat externe  | 9                      |
| Autres charges personnel (dont formation)                 | -20                    |
| Matériel médical et transport                             | -26                    |
| Autres charges (dont entretien, équipement, informatique) | -35                    |
| Produits d'exploitation (dont soins, évaluations, vente)  | 214                    |
| HS et vacances et dissolution réserve                     | 87                     |

| <b>Centre de coordination</b> | <b>En milliers CHF</b> |
|-------------------------------|------------------------|
| Jetons COMCO                  | -4                     |
| Equipements                   | -2                     |
| Matériel de communication     | -7                     |
| Informatique                  | -4                     |

| <b>Indemnités forfaitaires</b> | <b>En milliers CHF</b> |
|--------------------------------|------------------------|
| Indemnités forfaitaires        | -64                    |

| <b>Accueil résidentiel</b>  | <b>En milliers CHF</b> |
|-----------------------------|------------------------|
| Frais financiers des EMS    | -229                   |
| Refacturation Hors-district | 8                      |

| <b>Accueil résidentiel – comptes d'exploitation</b> | <b>En milliers CHF</b> |
|---|------------------------|
| <b>Charges</b>                                      |                        |
| Frais financiers Maison-St-Joseph                   | 904 (+64 HD)           |
| Frais financiers Le Châtelet                        | 748 (+100 HD)          |
| Frais financiers hors-district                      | 278                    |

| <b>Recettes</b>                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| Facturation résidents non-veveysans | 164 |

## Puériculture

En milliers CHF

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Charges du personnel     | -5 |
| Autres charges (dont IT) | -4 |

Monsieur le Directeur termine la présentation des comptes par un point de situation.



RESEAU SANTE ET SOCIAL DE LA VEVEYSE

## Situation au 31.12.2019 vis-à-vis des communes

|  |         |            |
|--|---------|------------|
| Administration générale                                      | 64'897  | A facturer |
| Coordination   | 16'899  | Trop perçu |
| Accueil résidentiel  | 220'635 | Trop perçu |
| Aide et soins à domicile (acomptes facturés : 90% du budget) | 35'982  | À facturer |
| Centre de puériculture                                       | 7'958   | Trop perçu |
| Service officiel des curatelles                              | 5'203   | A facturer |
| Indemnités forfaitaires                                      | 63'979  | Trop perçu |

## Résumé global : différence comptes – budget

|                       | Résultat 2019 | Budget 2019 | Différence |
|-----------------------|---------------|-------------|------------|
| A charge des communes | 5'649'457     | 6'060'077   | 410'620    |

### Questions ?

Pas de questions sur les comptes 2019 de la part des délégués.

## 5. Présentation du bilan 2019

Monsieur le Directeur présente le bilan en le complétant par les informations suivantes :

| <b>Actifs</b>           |                  | <b>Passifs</b>                           |                  |
|-------------------------|------------------|--|------------------|
| Disponible              | 348'015          | Créanciers divers                        | 263'463          |
| Débiteurs               | 544'566          | Dettes vis-à-vis d'institution publiques | 309'473          |
| Actifs transitoires     | 883'887          | Passifs transitoires                     | 275'147          |
| Legs Genoud             | 598'427          | Dettes                                   | 201'000          |
| Actifs immobilisés      | 475'575          | Provisions                               | 560'758          |
|                         |                  | Réserves                                 | 1'152'640        |
|                         |                  | Capital                                  | 87'989           |
| <b>Total des actifs</b> | <b>2'850'470</b> | <b>Total des passifs</b>                 | <b>2'850'470</b> |

Les actifs transitoires peuvent paraître très élevés mais s'expliquent notamment par les points ci-après : le 4<sup>e</sup> acompte concernant l'accueil résidentiel reste à recevoir pour un montant de CHF 635'433.25, un solde 2019 est à recevoir du home le Châtelet pour un

montant de CHF 86'628.85 et un montant à restituer par la Maison St-Joseph quant au calcul des frais financiers réels s'élève à CHF 132'538.43.

Quant aux passifs transitoires, ils s'expliquent notamment par les raisons suivantes : le 4<sup>e</sup> trimestre des indemnités forfaitaires reste à payer pour un montant de CHF 115'620.00, un solde de salaire à payer en janvier pour un montant de CHF 42'359.25 et les frais financiers de décembre à payer pour un montant de CHF 69'080.94.

#### Questions ?

Pas de questions sur le bilan 2019 de la part des délégués.

### **6. Rapport du bureau fiduciaire**

M. Alain Richard, FidUConsult, fait une brève lecture de leur rapport. Il ressort les éléments suivants.

En leur qualité d'organe de révision, selon l'art. 98d et 98<sup>e</sup> de la loi sur les communes (LCo), ils ont effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association de communes Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte des investissements et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Le contrôle des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Ce dernier a exprimé une opinion non modifiée.

Il rappelle que la responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales de l'art. 98 de la loi sur les communes (LCo), incombe au comité de direction.

Monsieur Richard exprime l'opinion d'audit ainsi : « Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes, aux statuts, à la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELCo) du 28 décembre 1981.

### **7. Approbation des comptes 2019**

→ **Les comptes du RSSV tels que présentés** – Administration générale – Coordination – Accueil résidentiel – Aide et Soins à domicile – Centre de puériculture – Service officiel des curatelles – Immeubles – Indemnités forfaitaires – **sont approuvés à l'unanimité par les délégués.**

Le Président tient à remercier chaleureusement Mme Dumas, l'administration et la direction pour le travail accompli.

### **8. Déficits antérieurs de la Maison St-Joseph – informations**

FG explique que la question est connue et dresse un bref historique des dernières discussions.

Entre le 22 juillet et ce jour, un courrier du Conseil de Fondation de la Maison St-Joseph est parvenu au RSSV pour demander un remboursement des déficits 2017-2018 selon les différents documents établis (convention entre les communes et l'EMS et le mandat de prestation entre le RSSV et l'EMS).

Cette lettre a accéléré les réflexions et une rencontre a eu lieu en présence des membres du bureau, du président de la commission Finances et Gestion, Charles Ducrot, de la responsable des finances, Carole Dumas ainsi que de trois membres de la Maison St-Joseph ; Monsieur Volery, Madame Colliard et Monsieur Loup.

En conclusion de ces échanges et d'entente mutuelle, il en a découlé que les déficits antérieurs (soit 2017 et 2018) doivent être financés par un nouvel emprunt bancaire contracté par la Maison St-Joseph pour une courte durée (laps de temps entre une potentielle future vente de terrain à la commune de Châtel-St-Denis et la fin de l'année) plutôt que par les communes (qui n'ont pas suffisamment de liquidités actuellement) tel que cela avait été demandé par la Maison St-Joseph.

La Maison St-Joseph pourra appuyer sa demande de financement complémentaire grâce à plusieurs garanties :

- le mandat de prestations signé entre le RSSV et la Maison St-Joseph
- l'intention d'achat d'un terrain par la commune de Châtel-St-Denis
- le principe d'intégration validé formellement par les trois parties (RSSV, MSJ, CHA).

Monsieur le Président ouvre la discussion.

👉 Michel Savoy a bien entendu la proposition d'emprunt, mais il mentionne que cet emprunt va tout de même coûter au Conseil de Fondation. Un accord (promesse de...) n'aurait-il pas suffi, tant par la Commune de CSD ou par le RSSV ?

Charles Ducrot, au nom du RSSV en tant que président de la commission Finances et Gestion, répond qu'il s'agit d'un emprunt bancaire à court terme (à 3 mois). Cet emprunt est réalisé dans le but d'avoir des liquidités.

## 9. Démission/élection

Monsieur le Président explique que les nouveaux statuts ont un effet rétroactif au 01.08.2020. De ce fait, un/e vice-président/e de l'Assemblée des délégués doit être nommé/e. Il était important, selon Monsieur le Président, que cela soit quelqu'un qui soit au cœur des dossiers et donc un membre du comité.

Il propose Monsieur Laurent Menoud et ouvre la possibilité à d'autres de se présenter. Autre personne intéressée ? Non

→ **Personne d'autre ne se propose ; Monsieur Laurent Menoud est nommé vice-président de l'Assemblée des délégués par acclamation des délégués/ées..**

De plus, au vu de la période de transition dans laquelle se trouve le RSSV, Monsieur le Président propose que le président ad'intérim, Marc Fahrni, reste comme président ad'intérim jusqu'au 31.12.2020.

→ **Proposition acceptée par acclamation des délégués/ées. Monsieur Fahrni assume la présidence ad'intérim jusqu'au 31.12.2020. Monsieur le Président l'en remercie chaleureusement.**

Egalement, les personnes suivantes sont proposées au poste de membre du comité : Monsieur Daniel Figini, remplaçant de Madame Wittenwiler et Madame Anne-Lyse Menoud, remplaçante de Madame Furter.

→ **Madame Menoud et Monsieur Figini sont nommés membre du comité de direction par acclamation des délégués/ées.**

## 10. Avenir du site – informations

Monsieur le Président excuse Laurent Menoud, président de la commission immeuble, et passe la parole à Monsieur Ducrot, membre de la commission pour un bref point de situation.

Monsieur Ducrot mentionne que tous les préavis sont favorables y compris le préavis de synthèse du SeCA. Le Préfet de la Veveyse s'étant récusé, c'est la préfecture de la Sarine qui est en charge du dossier.

La procédure d'appel d'offres de groupement de mandataires est terminée. Une audition a eu lieu. La commission immeuble a préavisé à l'intention du comité de direction un lauréat ; décision sera prise par le comité de direction le 9 septembre prochain. Passé le délai de recours, un planning plus fin pourra être établi. Monsieur Ducrot informe que les délégués ne doivent pas être surpris de voir des appels d'offres concernant la rénovation car pour préparer la demande de crédit, la commission immeuble souhaite avoir 60% des offres rentrées.

#### Questions ?

Pas de questions sur l'avenir du site de la part des délégués.

### **11. Horizon Santé Veveyse – informations**

Monsieur le Président, au nom du comité de pilotage, mentionne que c'est la dernière ligne droite et se réjouit de pouvoir constater que toutes les parties prenantes de ce projet sont présentes à cette assemblée.

Il formule quatre remarques mais tout d'abord il remercie toutes les partenaires et acteurs pour la bonne communication et la coordination mise en place. Grâce à ceci, les délégués sont informés que :

Le calendrier est toujours tenu : les statuts ont été approuvés par toutes les communes et seront bientôt ratifiés par le Conseiller d'Etat en charge. Ils ont un effet rétroactif. Les groupes de travail ont terminé leur travail ; la phase opérationnelle est en action.

Les aspects « Patrimoine » : les modalités de transfert du patrimoine ont été travaillées selon les intentions formulées par les Conseils de Fondation via courrier. Me Kaelin gère les aspects notariaux. Afin de conduire ce projet à terme, Monsieur Aeby et Me Devaud aident les Conseils de Fondation afin que toutes les roues s'imbriquent dans les délais impartis.


Les aspects « Ressources humaines » : la question LPP est en traitement, la consultation du projet du nouveau règlement du personnel est terminée ; l'analyse des retours par le comité de direction se fera très prochainement avec des prises de décisions et concernant toutes les questions pratiques : sites, salaires, cahier de charges, etc, cela est en cours.

Les aspects « Gouvernance » : l'organigramme proposé par le groupe de travail a été approuvé par le comité de direction ; son application est encore à affiner. L'organisation/la réorganisation du comité de direction est au programme de cet automne (rythme, gestion des séances, nombre de membres et commissions).

A savoir, que toutes ces contingences doivent être intégrées dans le budget 2021 et que de ce fait les questions devront rapidement trouver réponses.

Monsieur le Président remercie toutes les parties prenantes évoquées précédemment et ouvre la parole à tous :



 Marc Fahrni mentionne que malgré l'ampleur de la tâche, les groupes de travail ont très bien travaillé et ont permis d'amener matière pour que le projet puisse voir le jour officiellement

#### Questions ?

Pas de questions sur le projet Horizon Santé Veveysse de la part des délégués.

## **12. Ambulances Sud Fribourgeois**

### **a. Préavis du district de la Veveysse quant aux comptes 2019 des ASF**

Pour rappel, les délégués mandatés sont Madame Sandra Gothuey, Madame Christiane Ubertini et Monsieur Charles Ducrot.

Monsieur Fahrni présente les comptes des ASF sur la base des commentaires transmis avec la convocation. Il mentionne, qu'au vu de la situation favorable des comptes et malgré qu'il n'y ait pas encore eu l'assemblée des délégués, les ASF ont déjà remboursé les communes selon la clé de répartition.

- **Les délégués n'ont pas de questions quant aux comptes et bilan**
- **Le préavis du district quant aux comptes 2019 des ASF est favorable.**

### **b. Informations diverses**

Monsieur Fahrni fait un bref retour quant à certains points.

L'évolution des ASF est dépendante des structures / décisions cantonales. Dans ce contexte, il est nécessaire de se poser les bonnes questions ; faut-il accepter tous les transferts ?

Après l'évocation de quatre variantes par M. Burger, le comité de direction a décidé d'un statu quo concernant le fonctionnement actuel.


Concernant le nouveau site, une chose est sûre ; les ASF resteront à Vaulruz.

Trois variantes sont possibles mais celle d'une parcelle, propriété d'Antiglio, reste la meilleure pour l'instant. Celle-ci serait construite et abriterait plusieurs prestations ; la demande préalable a été envoyée mais il n'y a pas encore de retour du canton.

Est-ce que les ASF seraient propriétaires ou locataires ? La question est pour l'instant en suspens.

Monsieur Fahrni indique que le comité de direction des ASF a un point en travail ; celle du remboursement du prêt fait par les communes.

#### Questions ?

 Guillaume Savoy: Est-ce que l'effectif du personnel en place suffira à pallier les disparitions des sites de soins de proximité ?

Marc Fahrni répond que cela ne sera pas moins bien. Une nouvelle centrale est en fonction. Cette dernière analyse la proximité des ambulances en fonction de la demande.

Jacqueline Bourqui complète en mentionnant que les ambulances sont certifiées (délai...) et que cela fait partie de l'autorisation d'exploitation. Un rapport est chaque fois établi et si des corrections doivent être apportées, cela est

mentionné. De plus, elle rappelle les efforts conséquents qu'Attalens a faits quant aux first répondants, permettant ainsi de compléter les réponses.

Monsieur le Président rajoute que la problématique est une question brûlante de la conférence des préfets, des informations officielles seront communiquées dans les prochaines semaines.

### 13. Divers

Monsieur le Président ouvre la discussion aux divers. Il n'y a pas de divers de la part des délégués.

Monsieur le Président rappelle deux points :

- L'apéritif de remerciement pour toutes les personnes impliquées dans les projets COVID en Veveyse a été reporté au vue de la situation.
- 1000 litres de gel hydro alcoolique sont à disposition au RSSV. L'achat peut se faire par bidon de 5 litres.

Monsieur le Président profite de ce moment pour remercier Madame Jacqueline Bourqui. Des remerciements avaient déjà été formulés par le personnel et par le comité de direction. Au nom de l'assemblée des délégués, Monsieur le Président adresse un mot tout particulier à Madame Bourqui (texte en annexe).

De même et au nom des communes, Monsieur Charles Ducrot, président de l'Assemblée des délégués de l'ACV, formule également des remerciements à Madame Bourqui accompagnés de présents personnalisés (texte en annexe).

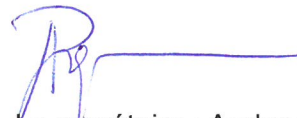
Madame Bourqui formule ses remerciements en retour de ceux de Messieurs Genoud et Ducrot ainsi que les délégués et les communes. Madame Bourqui souhaite également que les personnes suivantes, qui lui étaient proches, soient remerciées ; Mesdames Dumas, Perrin et Pasquier. Elle mentionne tout le parcours effectué et sa gratitude pour ces marques de confiance qui lui sont chères.

En conclusion, Monsieur le Président remercie le comité, le président ad'intérim, le directeur, l'administration générale, les responsables de service et les collaborateurs. De plus, il remercie les délégués de leur confiance, les personnes mandatées dans le processus Horizon Santé Veveyse, ainsi que la presse pour leur présence et leur intérêt. Il remercie également les présidents/es des Conseils de Fondation. Enfin, il adresse un grand merci à la commune hôte.

Porsel, le 3 septembre 2020/ap



Le président : François Genoud



La secrétaire : Audrey Pasquier

PV approuvé le 11.11.2020